



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 01/04/2016

au 5 Cité de la Traverse - Salle de la Traverse - Poitiers

Secrétaires de séance : M. ROBLOT & M. DEVERGNE

En vertu des articles L.2131-1, L.5211-2 et L.5211-3 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture

le

et/ou notifié le
et qu'il est donc exécutoire.

Pour le Président, par délégation,

Nbr de membres en exercice : 63

Quorum : 32

Date de la convocation : 10/03/2016

Affichée le : 05/04/2016

Président de séance : Alain CLAEYS, Président

Présents :

BELGSIR El Mustapha, BLUSSEAU Jean-Daniel, BURGERES Christine, CHALARD Francis, CORNU Bernard, CORONAS Patrick, EIDELSTEIN Claude, GERARD Anne, HALLOUMI Abderrazak, HOFNUNG Daniel, JARDIN Florence, KIRCH Olivier, LEY Véronique, LUCAUD Laurent, MORISSEAU Gilles, PELTIER Joëlle, SOL Gérard, TANGUY Alain, TRICOT Aurélien,
Membres du Bureau

ARFEUILLERE Jacques, AUBERT Sylvie, BATAILLE Martine, BLANCHARD Gérald, BOUARD Cendrine, BRILLAUD Jean, CHALLET Louis-Marie, CHAUVIN Jacky, COBERAC Jeannie, COINEAU Dany, DAIGRE Jacqueline, DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie, DEVERGNE Ludovic, DIVERSAY Michel, FAUGERON Agnès, FRAYSSE Christiane, GARABEDIAN Nicole, GAUBERT Jacqueline, GIRAUD Philippe, JEAN Yves, MICHELIN Joël, MORCEAU Francette, PALISSE Philippe, PERRIN Bernard, PETERLONGO Bernard, PROST Marie-Dolorès, ROBLOT Edouard, ROUSSEAU Eliane, RUY-CARPENTIER Cécile, SARRAZIN-BAUDOUX Christine, SIRAUT Daniel, VERDIN Alain,
Conseillers communautaires Titulaires

Absents excusés :

BROTTIER Philippe, CHARDONNEAU Jean-Louis, CLEMENT Dominique, SAUVAGE Corine,
Membres du Bureau

COMPTE Jean-Marie, FAURY-CHARTIER Michèle, GUERINEAU Diane, MARCINIAK Marie-Christine, PERSICO Patricia, RIMBAULT-RAITIERE Nathalie, VALLOIS-ROUET Laurence, **Conseillers communautaires Titulaires**

M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée les pouvoirs écrits, de voter en leur nom, donnés par les Conseillers Communautaires empêchés d'assister à la séance, à l'un de leurs collègues, en exécution de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nom du mandant	Nom du mandataire
M. CHARDONNEAU	M. DEVERGNE
M. COMPTE	M. CORNU
Mme GUERINEAU	M. BLUSSEAU
Mme MARCINIAK	Mme COBERAC
Mme PERSICO	M. BELGSIR
Mme RIMBAULT-RAITIERE	M. LUCAUD
M. ROBLOT (uniquement pour la délibération n°1)	Mme DAIGRE
Mme VALLOIS-ROUET	Mme BURGERES

Observations :

Le rendu compte des délégations au Président et au Bureau n'a donné lieu à aucune observation : liste des Marchés et leurs avenants

Arrivée de M. ROBLOT à la délibération n°2

Départs de M. TANGUY à la délibération n°25 et de M. VERDIN à la délibération n°54

Informations sur l'accusé de réception

Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

N°: 5

Date réception Préfecture

Conseil du 01/04/2016  DIRECTION GENERALE ADJOINTE FINANCES PUBLIQUES - ADMINISTRATION NUMERIQUE DIRECTION BUDGET - FINANCES BUDGET PRINCIPAL	Identifiant : 2016-0118	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
	Titre : Mise à jour des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) du mandat 2015-2020 - Budget N° 00	
	Etudiée par : Le bureau du 03/03/2016 La commission Générale et des Finances du 25/03/2016	
	Rapportée par : CLAUDE EIDELSTEIN	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales

Nomenclature Préfecture N° 2 : 1. Decisions budgétaires

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-36 et L.2311-3.

Il vous est proposé d'actualiser la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) de la période 2015-2020. Pour mémoire, il s'agit d'avoir une vision pluriannuelle de la capacité d'investissement de la collectivité évaluée sur la durée du mandat, soit une période courant sur 6 ans. Cette capacité d'investissement est actualisée annuellement, en fonction des éléments liés au contexte économique, institutionnel et budgétaire ainsi qu'en fonction du déroulement des opérations de travaux en cours de réalisation. Votre conseil est saisi au moins une fois par an, lors du vote du Budget Primitif (BP), pour procéder aux ajustements nécessaires dans le cadre d'une démocratie locale bien comprise.

Cette PPI est segmentée en 7 domaines. Ces domaines regroupent des Autorisations de Programmes (AP) relevant de la même politique publique. Chaque domaine est constitué d'une ou plusieurs AP. Les domaines sont les suivants :

- Sports
- Développement urbain
- Economie
- Environnement de travail
- Université et recherche
- Solidarité
- Autre patrimoine

Ces investissements seront gérés en Autorisations de Programmes (AP) et Crédits de Paiements (CP). En effet, les dépenses d'investissements peuvent faire l'objet de dotations budgétaires selon un classement effectué par AP, lesquelles constituent alors la limite supérieure de l'engagement pouvant être effectué pour le financement des investissements concernés. Les AP demeurent valables jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation ou clôture. Elles peuvent être révisées.

Dans la limite de ces autorisations de programme, des Crédits de Paiement (CP) sont inscrits annuellement au budget. Ils constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour couvrir les engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Dans ce cadre, le Conseil communautaire sera amené à voter :

- **Les autorisations de programme** qui constituent, selon la loi « la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées ». Elles constituent des programmes d'investissements pluriannuels se rapportant à une ou plusieurs immobilisations.

On distingue :

Les AP de Projet (P) correspondent à des opérations d'envergure tant par leur poids financier que leur consistance (grosse opération immobilière, par exemple). L'AP est composée d'une unique affectation et sous-affectation.

En l'absence de décision contraire de l'assemblée délibérante, après clôture de l'exercice, son montant est maintenu. Les crédits non consommés en année de clôture sont répartis sur les années suivantes.

Les AP d'investissement Récurrents (R) concernent des enveloppes attribuées systématiquement chaque année, notamment pour les biens et matériels et le gros entretien des établissements communautaires (mobilier, maintenance...).

En l'absence de décision contraire de l'assemblée délibérante, après clôture de l'exercice, le montant de l'AP est revu à la baisse pour la part des crédits non consommés en année de clôture.

- **Les affectations** sont le fait d'individualiser une opération ou une série d'opérations localisées et évaluées. Une autorisation de programme regroupe une ou plusieurs affectations. Une autorisation de programme peut être partiellement affectée. Toute affectation est directement rattachée à une seule autorisation de programme. Elles font l'objet d'un vote en chapitre opération.

A chaque niveau sont intégrées tant les dépenses que les recettes directes (subventions).

L'une et l'autre sont décidées en Conseil qui approuve :

- Le millésime (l'année de création)
- Le libellé définitif
- La description du contenu et le périmètre
- Le montant (cette enveloppe financière est le maximum autorisé)
- La durée maximale
- Les crédits de paiement affectés en N et en N+1.

Les investissements du budget Principal de Grand Poitiers sont évalués à un montant de **63 152 049,94 €** en dépenses (hors reports) et **2 632 310,81 €** en recettes pour la période 2015 – 2020 soit un effort d'investissement net (déduction faite des subventions) de 60 519 739,13 € (hors reports 2015 sur 2016).

Les autorisations de programme pour la période 2015 – 2020 (hors reports 2014 sur 2015) par domaines sont les suivantes :

- 23,0 M€ pour les équipements sportifs
- 22,2 M€ pour le développement urbain
- 8,3 M€ pour l'économie
- 6,4 M€ pour l'environnement de travail
- 1,7 M€ pour l'université et la recherche
- 0,9 M€ pour le patrimoine non affecté
- 0,4 M€ pour la solidarité
- 0,2 M€ divers (déjà consommé sur anciennes AP)

63,1 M€

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

Cette programmation des investissements de Grand Poitiers sur la période 2015 – 2020 soit sur 6 ans est compatible avec les capacités financières projetées en fonction des éléments connus à ce jour. Elle sera actualisée chaque année.

Pour l'année 2016, les crédits de paiement (hors reports) sont de **11 737 902,60 €** en dépenses et de **737 837,00 €** en recettes, soit en net de **11 000 065,60 €**

Afin de poursuivre la simplification de la gestion comptable, des reports de crédits ont été réalisés. Ils s'élèvent à 760 916,00 € pour l'année 2016. Ils correspondent à des opérations engagées en 2014 et non terminées.

Ainsi l'ensemble des crédits de paiement votés en 2016 sera de 12 498 818,60 €

Les domaines sont détaillés ci-dessous pour la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) de 2015 à 2020 réactualisée au 1^{er} avril 2016.

DEPENSES

DEPENSES PAR DOMAINE	Montant	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
			REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
Nouvelle PPI 2015 - 2020							
SPORTS	22 243 991,28	2 197 867,80	0,00	3 446 558,00	3 446 558,00	4 998 912,00	11 600 653,48
DEVELOPPEMENT URBAIN	19 311 731,39	2 471 108,39	0,00	3 344 193,00	3 344 193,00	5 311 157,00	8 185 273,00
ECONOMIE	8 288 060,89	715 559,89	0,00	1 340 625,00	1 340 625,00	2 495 938,00	3 735 938,00
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	5 988 927,67	846 115,06	0,00	1 398 764,00	1 398 764,00	1 108 221,00	2 635 827,61
UNIVERSITE	1 700 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	600 000,00	0,00
AUTRE PATRIMOINE	944 096,79	22 096,79	0,00	407 000,00	407 000,00	230 000,00	285 000,00
SOLIDARITE	412 231,93	25 231,93	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00	231 000,00
SOUS TOTAL	58 889 039,95	6 277 979,86	0,00	11 115 140,00	11 115 140,00	14 822 228,00	26 673 692,09
Ancienne PPI 2011 - 2018							
DEVELOPPEMENT URBAIN	18 767 554,83	16 975 366,56	381 962,56	465 000,00	846 962,56	465 000,00	480 225,71
SPORTS	12 291 941,72	12 121 691,60	170 250,12	0,00	170 250,12		
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	3 372 484,34	3 143 974,66	70 747,08	157 762,60	228 509,68		
ECONOMIE	1 447 511,90	1 447 511,90					
SOLIDARITE	1 307 323,05	1 290 366,81	16 956,24	0,00	16 956,24		
UNIVERSITE	467 000,00	467 000,00					
AUTRE PATRIMOINE	65 089,36	65 089,36					
SOUS TOTAL	37 718 905,20	35 511 000,89	639 916,00	622 762,60	1 262 678,60	465 000,00	480 225,71
<i>Hors AP</i>	8 293 517,94	8 172 517,94	121 000,00	0,00	121 000,00		
Total	104 901 463,09	49 961 498,69	760 916,00	11 737 902,60	12 498 818,60	15 287 228,00	27 153 917,80

RECETTES

RECETTES PAR DOMAINE	Montant	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
			REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
Nouvelle PPI 2015 - 2020							
DEVELOPPEMENT URBAIN	1 256 034,90	91 734,90	0,00	283 800,00	283 800,00	330 000,00	550 500,00
ECONOMIE	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00	290 000,00
AUTRE PATRIMOINE	397 500,00	0,00	0,00	218 800,00	218 800,00	129 300,00	49 400,00
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	244 672,25	18 635,25	0,00	165 237,00	165 237,00	15 200,00	45 600,00
SPORTS	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00		
SOUS TOTAL	2 618 207,15	110 370,15	0,00	737 837,00	737 837,00	834 500,00	935 500,00
Ancienne PPI 2011 - 2018							
SPORTS	1 376 979,74	1 376 979,74					
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	722 302,12	722 302,12					
UNIVERSITE	467 000,00	467 000,00					
SOLIDARITE	70 586,00	70 586,00					
SOUS TOTAL	2 636 867,86	2 636 867,86					
<i>Hors AP</i>	990 656,00	990 656,00					
Total	6 245 731,01	3 737 894,01	0,00	737 837,00	737 837,00	834 500,00	935 500,00

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à Préfecture
le 11/04/2016
Accusé réception le 11/04/2016
Numéro de l'acte 2016-0118 DE
Identifiant unique 86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

L'évolution des crédits de paiement ouverts sur la période 2015-2020 entre le vote du Budget Primitif 2015 et le vote du Budget Primitif 2016 est à la suivante :

DEPENSES PAR DOMAINE	CP 2015 - 2020		Evolution
	Au BP 2015	Au BP 2016	
Nouvelle PPI 2015 - 2020	54 578 073,00	58 889 039,95	4 310 966,95
SPORTS	22 014 214,00	22 243 991,28	229 777,28
DEVELOPPEMENT URBAIN	18 078 682,00	19 311 731,39	1 233 049,39
ECONOMIE	6 812 500,00	8 288 060,89	1 475 560,89
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	5 723 677,00	5 988 927,67	265 250,67
UNIVERSITE	1 200 000,00	1 700 000,00	500 000,00
SOLIDARITE	464 000,00	412 231,93	-51 768,07
AUTRE PATRIMOINE	285 000,00	944 096,79	659 096,79
Ancienne PPI 2011 - 2018	4 260 109,00	4 263 009,99	2 900,99
SPORTS	985 786,00	756 008,72	-229 777,28
DEVELOPPEMENT URBAIN	2 680 000,00	2 846 468,26	166 468,26
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	308 323,00	374 533,01	66 210,01
Hors AP	286 000,00	286 000,00	0,00
Total	58 838 182,00	63 152 049,94	4 313 867,94

RECETTES

RECETTES PAR DOMAINE			
Nouvelle PPI 2015 - 2020	1 456 282,00	2 618 207,15	1 161 925,15
DEVELOPPEMENT URBAIN	1 456 282,00	1 256 034,90	-200 247,10
SPORTS	0,00	70 000,00	70 000,00
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	0,00	244 672,25	244 672,25
AUTRE PATRIMOINE	0,00	397 500,00	397 500,00
ECONOMIE	0,00	650 000,00	650 000,00
Ancienne PPI 2011 - 2018	6 650,00	14 103,66	7 453,66
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	6 650,00	14 103,66	7 453,66
Total	1 462 932,00	2 632 310,81	1 169 378,81

Les domaines et les autorisations de programme sont détaillés ci-dessous :

1 – SPORTS

Ce domaine regroupe 41 048 018,69 € de crédits de paiement, en dépenses et 1 486 979,74 € en recettes. Pour la période de 2015 – 2020, ce domaine regroupe 23 000 000,00 € en dépenses. Pour l'année 2016, les dépenses de ce domaine s'élèvent à 3 446 558,12 € (hors reports) et 70 000,00 € en recettes. Ce domaine comprend 3 autorisations de programme.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2015 - SPORTS	6 ans	22 243 991,28	2 197 867,80	0,00	3 446 558,00	3 446 558,00	4 998 912,00	11 600 653,48
2011 - EQUIPEMENTS SPORTIFS SPECIFIQUES	6 ans	6 899 547,46	6 890 211,46	9 336,00	0,00	9 336,00		
2013 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	4 ans	5 392 394,26	5 231 480,14	160 914,12	0,00	160 914,12		
Hors AP		6 560 443,17	6 560 443,17					
Total		41 096 376,17	20 880 002,57	170 250,12	3 446 558,00	3 616 808,12	4 998 912,00	11 600 653,48

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels après 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2011 - EQUIPEMENTS SPORTIFS SPECIFIQUES	5 ans	1 349 254,74	1 349 254,74					
2015 - SPORTS	6 ans	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00		
2013 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	3 ans	27 725,00	27 725,00					
Hors AP		40 000,00	40 000,00					
Total		1 486 979,74	1 416 979,74	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00

1.1. Autorisation de programme « 2015 - Sports »

Cette AP a été précédemment ouverte dans le cadre de la délibération n° 0484 du 5 décembre 2014. D'une durée de **6 ans**, elle regroupe tous les crédits dont l'objectif est l'équipement des sites sportifs, les différents travaux de mise aux normes des bâtiments sportifs et la réhabilitation énergétique.

Le montant de cette AP est de **22 243 991,28 € en dépenses** sur la période 2015 - 2020. Les crédits de paiement 2016 s'élèvent à 3 446 558,00 €

Le montant de cette AP est composé de **5 affectations de projets** :

- « **2015 - Programme de réhabilitation des piscines** » : **7 999 999,84 €** Ce programme regroupe la phase deux concernant la réhabilitation des piscines de Bellejouanne et de la Ganterie.
- « **2015 - Investissements récurrents** » : **6 649 555,01 €** Cette opération regroupe les opérations du gros entretien du patrimoine notamment les aménagements de locaux pour le personnel du Centre aquatique de la Pépinière, la révision de l'ensemble des chéneaux et de la toiture du gymnase Charles Perrault, diverses opérations ponctuelles et des équipements techniques récurrents.
- « **2015 - Gymnases et salles couvertes** » : **6 514 031,51 €** Cette opération comprend les travaux de différents gymnases et salles couvertes communautaires, la couverture et rénovation de terrains de tennis, la création d'un skate-park, des équipements spécifiques que sont le Centre équestre et la base de canoë de Saint-Benoît.
- « **2015 - Mobilier et équipement** » : **1 062 677,72 €** Cette enveloppe finance les besoins en matériel et mobilier de l'ensemble des équipements sportifs dont les opérations concernant des actions sécurité-risques (alarmes anti-intrusion, alarmes incendie, extincteurs...) ou de mise en conformité (électrique, incendie...) suite au passage de la commission de sécurité.
- « **2015 - Sécurité et risque** » : **17 927,20 €** Cette enveloppe finance les petites travaux de mise aux normes des installations sportives sur le plan de la sécurité.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - SPORTS				22 243 991,28	2 197 867,80	3 446 558,00	4 998 912,00	11 600 653,48
1514 P	2015 - Programme de réhabilitation des piscines	6 ans	7 999 999,84	34 496,84	250 000,00	1 200 000,00	6 515 503,00	
1520 P	2015 - Investissements récurrents	6 ans	6 649 355,01	1 183 385,01	1 135 808,00	1 867 162,00	2 463 000,00	
1515 P	2015 - Gymnase et salles couvertes	6 ans	6 514 031,51	769 381,03	1 886 750,00	1 757 750,00	2 100 150,48	
1536 P	2015 - Mobilier et équipement	6 ans	1 062 677,72	202 677,72	172 000,00	172 000,00	516 000,00	
1531 P	2015 - Sécurité risques	6 ans	17 927,20	7 927,20	2 000,00	2 000,00	6 000,00	
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :				233 266,19	-602 793,29	-392 442,00	1 228 501,48	

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - SPORTS				70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
1515 P	2015 - Gymnase et salles couvertes	6 ans	70 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :				70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0344 du 25 septembre 2015 - DM n°2

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - SPORTS				22 010 725,09	2 800 661,09	3 839 000,00	15 371 064,00
1514	2015 - Programme de réhabilitation des piscines	6 ans	8 000 000,00	80 000,00	1 000 000,00	6 920 000,00	
1515	2015 - Gymnase et salles couvertes	6 ans	7 969 814,00	982 000,00	2 318 000,00	4 669 814,00	
1520	2015 - Investissements récurrents	6 ans	4 755 911,09	1 523 661,09	307 000,00	2 925 250,00	
1531	2015 - Sécurité risques	6 ans	30 000,00	8 000,00	6 000,00	16 000,00	
1536	2015 - Mobilier et équipement	6 ans	1 255 000,00	207 000,00	208 000,00	840 000,00	

1.2. Autorisation de programme « 2011 - Equipements sportifs spécifiques »

Cette AP, ouverte en 2011 de durée variable (5 à 6 ans), finance d'importants travaux sur des équipements sportifs spécifiques. Cette AP s'est terminée en 2015 et devra être clôturée. Toutefois des reports de crédits 2015 pourront être consommés cette année sur cette AP. L'enveloppe globale de l'AP s'élève à **13 450 654,63 € (hors reports) en dépenses et 1 389 254,74 € en recettes**.

Elle est composée de 3 affectations de projets :

- « **2011 - Patinoire** » : **6 462 588,05 €** (- 100 202,14 €). Cette affectation de projet est prolongée d'une année pour tenir compte d'un report de crédit de 2015 sur 2016.
- « **2011 - Réhabilitation de la piscine de la Ganterie** » : **436 959,41 €** (+ 2 347,02 €). Cette opération est terminée en 2015.
- « **2011 - Centre équestre** » : **6 560 443,17 €** (+ 92 025,06 €). Cette opération est terminée.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à
Préfecture
le
11/04/2016
Accusé réception le
11/04/2016
Numéro de l'acte
2016-0118 DE
Identifiant unique
86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016		
						Report	CP nouveaux	Total
2011 - EQUIPEMENTS SPORTIFS SPECIFIQUES				13 459 990,63	13 450 654,63	9 336,00	0,00	9 336,00
101 P	2011 - Patinoire		6 ans	6 462 588,05	6 453 252,05	9 336,00	0,00	9 336,00
102 P	2011 - Réhabilitation de la piscine de la Ganterie		5 ans	436 959,41	436 959,41			
	2011 - Centre équestre		5 ans	6 560 443,17	6 560 443,17			

VARIATION DE L'AP : -5 830,06 -15 166,06 9 336,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
								à inscrire les années suivantes
2011 - EQUIPEMENTS SPORTIFS SPECIFIQUES				1 389 254,74	1 389 254,74	0,00	0,00	0,00
101 P	2011 - Patinoire		5 ans	949 163,35	949 163,35	0,00	0,00	0,00
102 P	2011 - Réhabilitation de la piscine de la Ganterie		5 ans	400 091,39	400 091,39			
	2011 - Centre équestre		5 ans	40 000,00	40 000,00			

VARIATION DE L'AP : 184 254,45 184 254,45 0,00

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015				
						Report	Report	Report	CP nouveaux	Total
2011 - EQUIPEMENTS SPORTIFS SPECIFIQUES				13 598 634,19	13 344 413,94	66 406,75	66 406,75	66 406,75	55 000,00	254 220,25
102	2011 - Réhabilitation de la piscine de la Ganterie		5 ans	6 567 484,23	6 560 443,17	2 347,02	2 347,02	2 347,02	0,00	7 041,06
101	2011 - Patinoire		5 ans	6 596 537,57	6 349 358,38	64 059,73	64 059,73	64 059,73	55 000,00	247 179,19
	2011 - Centre équestre		5 ans	434 612,39	434 612,39					

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015				
						Report	Report	Report	CP nouveaux	Total
2011 - EQUIPEMENTS SPORTIFS SPECIFIQUES				1 205 000,29	1 205 000,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
101	2011 - Patinoire		5 ans	845 000,00	845 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	2011 - Réhabilitation de la piscine de la Ganterie		5 ans	320 000,29	320 000,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2011 - Centre équestre		5 ans	40 000,00	40 000,00					

1.3. Autorisation de programme « 2013 - Equipements sportifs communautaires »

Cette AP, ouverte en 2013 pour une durée de **3 à 4 ans**, regroupait tous les crédits dont l'objectif est l'équipement des sites sportifs, les différents travaux de mise aux normes des bâtiments sportifs et la réhabilitation énergétique.

Le montant de cette AP est de **5 392 394,26 € en dépenses et 27 725,00 € en recettes**. L'ensemble des crédits ont été répartis sur **4 affectations de projets** :

- « **2013 - Entretien du patrimoine** » : **3 029 581,42 €** (- 88 017,44 €) en dépenses et **7 725,00 €** (nouvelle recette) en recettes. Les opérations concernent tous les travaux de rénovation et de mise aux normes concernant les équipements communautaires. En 2015, 62 966,00 € avaient été affectés à la réhabilitation des vestiaires et à la création de deux vestiaires du stade de Fontaine-le-Comte. Cette opération s'est terminée en 2015. Cette affectation est prolongée d'une année pour permettre la consommation d'un crédit de report de 2015 sur 2016.
- « **2013 - Economie d'énergie** » : **1 844 026,88 €** (- 138 731,92 €) en dépenses et **20 000 ,00 €** (nouvelle recettes) en recettes. Cette enveloppe finance les opérations liées aux économies d'énergie. La totalité des crédits est consacrée à la réhabilitation esthétique et énergétique du gymnase de Biard. Cette opération s'est terminée en

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à Préfecture
le 11/04/2016
Accusé réception le 11/04/2016
Numeré de l'acte 2016-0118 DE
Identifiant unique 86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

2015. L'affectation est prolongée d'une année pour permettre la consommation de reports de crédits 2015 sur 2016.

- « **2013 - Mobilier et équipement** » : **428 807,25 € (- 686,77 €)**. Cette enveloppe finance les besoins en matériel et mobilier de l'ensemble des équipements sportifs et reste inchangée par rapport au dernier vote. Cette opération est terminée. Une nouvelle AP est reconduite pour la période 2015 - 2020. Cette opération s'est terminée en 2015.
- « **2013 – Sécurité-Risques** » : **89 978,91 € (stable)**. Cette enveloppe finance les opérations concernant des actions sécurité - risques (alarmes anti-intrusion, alarmes incendie, extincteurs...) ou de mise en conformité (électrique, incendie...) suite au passage de la commission de sécurité. Cette opération est terminée. Une nouvelle AP est reconduite pour la période 2015 - 2020.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016		
						Report	CP	Total
2013 - EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES								
1026 P	2013 - Entretien du patrimoine		4 ans	3 029 581,42	2 947 653,96	81 927,46	0,00	81 927,46
1039 P	2013 - Economie d'énergie		4 ans	1 844 026,68	1 765 040,02	78 986,66	0,00	78 986,66
1036 P	2013 - Mobilier et équipement		3 ans	428 807,25	428 807,25			
1031 P	2013 - Sécurité - Risques		3 ans	89 978,91	89 978,91			

VARIATION DE L'AP :	-227 436,13	-388 350,25	160 914,12
---------------------	-------------	-------------	------------

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2013 - EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES								
1039 P	2013 - Economie d'énergie		2 ans	20 000,00	20 000,00			
1026 P	2013 - Entretien du patrimoine		2 ans	7 725,00	7 725,00			

VARIATION DE L'AP :	27 725,00	27 725,00	0,00
---------------------	-----------	-----------	------

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0344 du 25 septembre 2015 - DM n°2

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2013 - EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES								
1026	2013 - Entretien du patrimoine		3 ans	3 117 598,86	2 069 584,51	981 559,44	66 454,91	1 048 014,35
1039	2013 - Economie d'énergie		3 ans	1 982 758,60	357 251,39	757 687,21	867 820,00	1 625 507,21
1036	2013 - Mobilier et équipement		3 ans	429 494,02	402 462,37	27 031,65		27 031,65
1031	2013 - Sécurité - Risques		3 ans	89 978,91	89 978,91			

2 – DEVELOPPEMENT URBAIN

Ce domaine regroupe **39 536 348,07 €** de crédits de paiement en dépenses et **1 256 034,90 €** de crédits de paiements en recettes sur la période 2015-2020. Pour l'année 2016, les dépenses de ce domaine s'élèvent à **3 809 193,00 €** et **283 800,00 €** hors reports. Ce domaine comprend 2 autorisations de programme.

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à Préfecture
le 11/04/2016
Accusé réception le 11/04/2016
Numéro de l'acte 2016-0118 DE
Identifiant unique 86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2015 - HABITAT	6 ans	8 078 392,30	1 029 119,30	0,00	1 634 000,00	1 634 000,00	1 990 000,00	3 425 273,00
2011 - LIGNE GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE	8 ans	11 346 431,00	9 936 205,29	0,00	465 000,00	465 000,00	465 000,00	480 225,71
2015 - VOIRIE	6 ans	4 267 928,08	248 128,08	0,00	307 800,00	307 800,00	1 962 000,00	1 750 000,00
2015 - ANRU et NPNRU	6 ans	3 488 241,00	759 691,00	0,00	600 393,00	600 393,00	583 157,00	1 545 000,00
2011 - HABITAT	5 ans	2 249 725,93	2 249 725,93					
2015 - SUBVENTIONS INCENDIES ET EAUX PLUVIALES	6 ans	1 800 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	900 000,00
2011 - ANRU	5 ans	1 710 688,48	1 710 688,48					
2013 - DEVELOPPEMENT URBAIN	4 ans	1 257 880,02	875 917,46	381 962,56	0,00	381 962,56		
2015 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	6 ans	1 096 254,20	49 254,20	0,00	368 000,00	368 000,00	376 000,00	303 000,00
2013 - AMENAGEMENT DE VOIRIE	3 ans	806 929,21	806 929,21					
2013 - INCENDIE ET EAUX PLUVIALES	2 ans	800 000,00	800 000,00					
2015 - PLU et ETUDES	6 ans	310 251,07	59 251,07	0,00	49 000,00	49 000,00	75 000,00	127 000,00
2015 - ESPACES VERTS	6 ans	270 664,74	25 664,74	0,00	85 000,00	85 000,00	25 000,00	135 000,00
2012 - AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	4 ans	219 689,34	219 689,34					
2012 - URBANISME	5 ans	192 186,06	192 186,06					
2013 - ESPACES VERTS	3 ans	184 024,79	184 024,79					
Hors AP		1 457 061,85	1 457 061,85					
Total		39 536 348,07	20 903 536,80	381 962,56	3 809 193,00	4 191 155,56	5 776 157,00	8 665 498,71

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2015 - HABITAT	6 ans	939 324,00	81 324,00	0,00	178 000,00	178 000,00	225 000,00	455 000,00
2015 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	6 ans	287 500,00	0,00	0,00	94 000,00	94 000,00	98 000,00	95 500,00
2015 - ESPACES VERTS	6 ans	12 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	7 000,00	
2015 - PLU et ETUDES	6 ans	17 210,90	10 410,90	0,00	6 800,00	6 800,00		
Total		1 256 034,90	91 734,90	0,00	283 800,00	283 800,00	330 000,00	550 500,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

2.1 Autorisation de programme « 2011 - Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique »

Pour mémoire, par délibération n° 2011-0176 du 1^{er} avril 2011, il a été mis en place une AP pour le financement de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) pour une durée de **8 ans**, de 2011 à 2018.

Le plan de financement prévoit une participation des collectivités territoriales de 1 476 M€ valeur juillet 2009 sur les 6 703 M€ valeur juillet 2009 du montant global. La participation de Grand Poitiers est estimée à 9 904 560 € valeur juillet 2009 soit 0,6707 % (hors réactualisation). Après estimation de l'actualisation des montants, l'AP serait de **1 457 061,85 € (- 0,01 €)**, soit inchangé depuis fin 2014. Ces appels de fonds sont prévus pour s'étaler de 2011 à 2018.

Les montants 2015 non consommés (360 225,72 €) ont été rephasés.

Cette AP est composée d'une **affectation de projet, même nom, objet durée et montant**.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2011 - LIGNE GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE								
104 P	2011 - Ligne Grande Vitesse Sud Est Atlantique 2011 - Ligne Grande Vitesse Sud Est Atlantique (hors chap op)		8 ans	7 414 897,39	6 004 671,68	465 000,00	465 000,00	480 225,71
					3 931 533,61	3 931 533,61		

Variation de l'AP par rapport au dernier vote:	-0,01	-360 225,72	0,00	360 225,71
--	-------	-------------	------	------------

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à
le
Accusé réception le
Numeré de l'acte
Identifiant unique

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0034 du 27 mars 2015
DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015			CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
						Report	CP nouveaux	Total		
2011 - LIGNE GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE				11 346 431,01	8 551 171,26	115 259,75	1 630 000,00	1 745 259,75	465 000,00	585 000,00
104	2011 - Ligne Grande Vitesse Sud Est Atlantique		8 ans	11 346 431,01	8 551 171,26	115 259,75	1 630 000,00	1 745 259,75	465 000,00	585 000,00

2.2 Autorisation de programme « 2015 - Habitat »

Cette nouvelle AP, d'une durée de **6 ans**, est évaluée à **8 078 392,30 €** (- 1 574 727,70) en dépenses et **939 324,00 €** (- 472 658,00) en recettes. Elle regroupe la production de logements neufs, la rénovation de logements ainsi qu'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU).

Pour l'année 2016, les crédits s'élèvent à **1 634 000,00 €** en dépenses et **178 000,00 €** en recettes.

Elle est composée de **4 affectations récurrentes** :

- « **2015 - Production de logements neufs – Grand Poitiers** » : **4 082 550,00 €** (- **960,00 €**). Cette **affectation récurrente** résulte de l'application du barème d'aides au logement, en cohérence avec les orientations définies lors de l'élaboration de bilan triennal du Programme Local de l'Habitat et délibéré par le Conseil communautaire du 13 décembre 2013. Les aides sont destinées aux bailleurs sociaux.
- « **2015 - Rénovation** » : **2 090 828,00 €** (- **1 124 028,00 €**).
- « **2015 - OPAH RU Aides aux privés** » : **966 800,00 €** (+ **24 028,00 €**). Une OPAH RU va être engagée sur le territoire de Grand Poitiers. Elle comporte un objectif de réhabilitation de 145 logements (25 propriétaires occupants, 120 propriétaires bailleurs). Par ailleurs, sont financées sur cette enveloppe les aides complémentaires au PTZ+ versées aux accédants à la propriété.
- « **2015 - Production de logements neufs - Etat** » : **938 214,30 €** (- **473 767,70 €**) en dépenses et **939 324,00 €** (- **472 658,00 €**) en recettes. L'ensemble des crédits de dépenses sont financés par une recette de l'Etat d'égal montant.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - HABITAT								
				8 078 392,30	1 029 119,30	1 634 000,00	1 990 000,00	3 425 273,00
1510 (R)	2015 - Production de logements neufs - subventions GP		6 ans	4 082 550,00	679 810,00	910 000,00	1 200 000,00	1 292 740,00
1509 (R)	2015 - Rénovation		6 ans	2 090 828,00	252 295,00	456 000,00	350 000,00	1 032 533,00
1508 (R)	2015 - OPAH RU - Aides aux privés		6 ans	966 800,00	16 800,00	90 000,00	215 000,00	645 000,00
1511 (R)	2015 - Production de logements neufs - subventions ETAT		6 ans	938 214,30	80 214,30	178 000,00	225 000,00	455 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : -1 574 727,70 -60 880,70 -205 629,00 -1 308 218,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - HABITAT								
				939 324,00	81 324,00	178 000,00	225 000,00	455 000,00
1511 (R)	2015 - Production de logements neufs - subventions ETAT		6 ans	939 324,00	81 324,00	178 000,00	225 000,00	455 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : -472 658,00 -56 071,00 6 904,00 -423 491,00

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à Préfecture
le 11/04/2016
Accusé réception le 11/04/2016
Numéro de l'acte 2016-0118 DE
Identifiant unique 86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0461 du 11 décembre 2015 - DM 3

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - HABITAT				9 653 120,00	1 090 000,00	1 839 629,00	6 723 491,00
1510	2015 - Production de logements neufs - subventions GP		6 ans	4 083 510,00	683 510,00	800 000,00	2 600 000,00
1508	2015 - OPAH RU - Aides aux privés		6 ans	2 066 800,00	16 800,00	430 000,00	1 620 000,00
1509	2015 - Rénovation		6 ans	2 090 828,00	252 295,00	438 533,00	1 400 000,00
1511	2015 - Production de logements neufs - subventions ETAT		6 ans	1 411 982,00	137 395,00	171 096,00	1 103 491,00

Délibération 2015 - 0034 du 27 mars 2015

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - HABITAT				1 411 982,00	137 395,00	171 096,00	1 103 491,00
1511	2015 - Production de logements neufs - subventions ETAT		6 ans	1 411 982,00	137 395,00	171 096,00	1 103 491,00

2.3 Autorisation de programme « 2015 - ANRU et NPNRU »

Cette AP d'une durée de **6 ans**, concerne les subventions versées pour le financement des opérations programmées avec l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU) et le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU). Le NPNRU doit contribuer au développement des fonctions économiques et sociales des quartiers, par la création de lieux d'animation et de socialisation.

Dans le cadre des deux conventions signées le 15 février 2006 et le 3 avril 2009, et leurs avenants avec l'ANRU, Grand Poitiers s'est engagée dans la mise en œuvre d'un programme de rénovation urbaine pluriannuel jusqu'en 2020.

Cette AP d'une durée de **6 ans** est évaluée à **3 488 241,00 € de crédits en dépenses**. Pour l'année 2016, les dépenses s'élèvent à **600 393,00 € (- 128 158,00 €)**.

Elle est composée de **deux affectations récurrentes** :

- « **2015 - NPNRU** », **2 300 000,00 € (stable)**. Cette opération concerne la résidentialisation et réhabilitation des logements de Logiparc, Habitat de la Vienne et Sipéa Habitat aux Couronneries. Elle commence en 2016 avec la réhabilitation de 2 tours (dites PLR) de logements appartenant à Logiparc situées à côté de l'école Andersen, rue du Fief des Hausses.
- « **2015 - ANRU** », **1 188 241,00 € (- 1,00 €)**. Cette opération concerne la construction et l'amélioration de logements sociaux existants sur le plan de leur efficacité énergétique, de leurs conditions d'accessibilité et plus généralement de leurs qualités d'usage. En 2016, il est notamment prévu des opérations de résidentialisation et la création de 6 logements sociaux à Bellejouanne et l'opération de la rue des Clémentines à Poitiers ainsi que la création de 14 logements sur la ZAC des Montgorges et à Pierre Loti.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - ANRU				3 488 241,00	759 691,00	600 393,00	583 157,00	1 545 000,00
1547 R	2015 - NPNRU		6 ans	2 300 000,00	0,00	245 000,00	510 000,00	1 545 000,00
1507 R	2015 - ANRU		6 ans	1 188 241,00	759 691,00	355 393,00	73 157,00	
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :				-1,00	0,00	-128 158,00	128 157,00	

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - ANRU				3 488 242,00	759 691,00	728 551,00	2 000 000,00
	1547	2015 - NPNRU	6 ans	2 300 000,00	0,00	300 000,00	2 000 000,00
	1507	2015 - ANRU	6 ans	1 188 242,00	759 691,00	428 551,00	

2.4 Autorisation de programme « 2015 - Incendie et eaux pluviales »

Cette nouvelle AP, d'une durée de **6 ans**, est évaluée à **1 800 000,00 € de crédits en dépenses**. Pour l'année 2016, les dépenses s'élèvent à **300 000,00 €**

Elle est composée **d'une seule affectation récurrente** :

- «**2015 – Bornes incendies et eaux pluviales** » : **1 800 000,00 € (stable)**. Cette enveloppe prévoit le versement de subventions aux budgets Eau et Assainissement pour la réalisation d'investissement concernant le pluvial et l'incendie.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - SUBVENTIONS INCENDIES ET EAUX PLUVIALES				1 800 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	900 000,00
1528 R	2015 - Bornes incendies et eaux pluviales		6 ans	1 800 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	900 000,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :								
				0,00	0,00	0,00	0,00	

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - SUBVENTIONS INCENDIES ET EAUX PLUVIALES				1 800 000,00	300 000,00	300 000,00	1 200 000,00
1528	2015 - Bornes incendies et eaux pluviales		6 ans	1 800 000,00	300 000,00	300 000,00	1 200 000,00

2.5 Autorisation de programme « 2015 - Voirie »

Cette AP, d'une durée de **6 ans**, s'élève à **4 267 928,08 € (+ 2 767 928,08 €)**. Elle regroupe la réalisation de travaux sur des voiries gérées par Grand Poitiers ainsi que la création de 2 giratoires. Les CP 2016 s'élèvent à 307 800,00 € en dépenses.

Elle est déclinée en 3 affectations : 1 récurrente et 2 nouvelles, de projet :

- « **2015 - Voirie** » : **1 517 928,08 € (+ 17 928,08 €)**. Pour 2016, les crédits de paiement sont de 257 800,00 €. Cette **affectation récurrente** comprend essentiellement la signalisation tricolore et les levés de récolelement des réseaux enterrés sur une période de 6 ans (2015-2020). Pour 2016, il est également prévu l'installation de panneaux touristiques.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

- « **2016 - Giratoire Aliénor** ». **1 750 000,00 €** (nouvelle affectation de projet). Il s'agit de réaliser un giratoire, route de Chardonchamps, permettant de connecter une nouvelle voie en 2017 avec l'arrivée de la ZAC Aliénor d'Aquitaine.
- « **2016 - Giratoire Cofiroute** » **1 000 000,00 €** (nouvelle affectation de projet). La création de ce giratoire débutera après 2017.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - VOIRIE								
1601 P	2016 - Voirie Giratoire Aliénor		5 ans	1 750 000,00	0,00	50 000,00	1 700 000,00	
1537 R	2015 - Voirie		6 ans	1 517 928,08	248 128,08	257 800,00	262 000,00	750 000,00
1602 P	2016 - Voirie Giratoire Cofiroute		5 ans	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :								
				2 767 928,08	-1 871,92	57 800,00	2 712 000,00	

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - VOIRIE							
1537	2015 - Voirie		6 ans	1 500 000,00	250 000,00	250 000,00	1 000 000,00

2.6 Autorisation de programme « Développement numérique »

Cette nouvelle AP, d'une durée de 6 ans, est évaluée à **1 096 254,20 € de crédits en dépenses (+ 324 254,20 €) et de 287 500,00 € (nouvelles recettes) de crédits en recettes**. Pour l'année 2016, les dépenses s'élèvent à **368 000,00 € et les recettes à 94 000,00 €**

Elle est composée de **cinq affectations** : (2 de projet et 3 récurrentes)

- « **2016 - Info géographique** » : **352 000 € en dépenses et 47 500,00 € en recettes (nouvelle affectation de projet)**. Cette enveloppe d'une durée de 3 ans concerne une ortho photographie aérienne pour la réalisation d'un référentiel géographique de qualité dans le cadre d'une extension de l'Agglomération (252 000,00 €), et la conception d'un plan de corps et de rues pour répondre à une obligation réglementaire (100 000,00 €)
- « **2015 - Info géographique** » : **325 858,20 € (- 210 141,80 €)**. Cette affectation récurrente d'une durée de 6 ans prévoit de continuer la mise à jour du Schéma d'orientation de l'Information Géographique (SIG) et notamment réaliser un état des lieux des données existantes, leurs usages et ainsi de prendre en compte les nouveaux besoins des applications SIG. Elle a été scindée en deux pour créer une affectation de projet.
- « **2015 - Aménagement numérique et usages** » **170 000,00 € (+ 80 000,00 €)**. Cette enveloppe concerne le déploiement numérique du territoire par notamment le versement de subvention à des structures.
- « **2017 - Aménagement numérique et usages** » : **130 000,00 € (nouvelle affectation de projet)**. Elle comprend la montée en débit de Ligugé (env. 100 logements) à partir de 2017.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

- « **2015 - Equipement et matériel** » : **118 396,00 € (-27 604,00 €)**. Cette affectation récurrente comprend des vidéos en ligne pour le site Internet grandpoitiers.fr.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE								
1629 P	2016 - Info géographique		3 ans	352 000,00	220 000,00	132 000,00	0,00	
1529 R	2015 - Info géographique		6 ans	325 858,20	25 858,20	76 000,00	56 000,00	168 000,00
1533 R	2015 - Aménagement numérique et usages		6 ans	170 000,00	20 000,00	50 000,00	25 000,00	75 000,00
1733 P	2016 - Aménagement numérique et usages		1 ans	130 000,00			130 000,00	
1543 R	2015 - Equipement et matériel		6 ans	118 396,00	3 396,00	22 000,00	33 000,00	60 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 324 254,20 -146 745,80 245 000,00 226 000,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE								
1529 R	2015 - Info géographique		6 ans	240 000,00	0,00	94 000,00	73 000,00	73 000,00
1629 P	2016 - Info géographique		3 ans	47 500,00		0,00	25 000,00	22 500,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 287 500,00 0,00 94 000,00 193 500,00

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0225 du 26 juin 2015 - DM n°1

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE							
1529	2015 - Info géographique		6 ans	536 000,00	86 000,00	90 000,00	360 000,00
1543	2015 - Equipement et matériel		6 ans	146 000,00	20 000,00	33 000,00	93 000,00
1533	2015 - Aménagement numérique et usages		6 ans	90 000,00	90 000,00		

2.7 Autorisation de programme « 2015 - Espaces verts »

Cette AP, d'une durée de 6 ans, regroupe les crédits des opérations ayant pour objectif l'aménagement du Parc Naturel Urbain (PNU) et l'entretien du circuit Ville-Nature.

Le montant de cette AP est de **270 664,74 € (- 285 248,26 €)**. Pour 2016, les crédits de paiement sont de **85 000,00 € en dépenses et 5 000,00 € en recettes**.

Elle est composée de **deux affectations récurrentes**:

- « **Milieux naturels** » **250 664,74 € (- 285 248,26 €) en dépenses et 12 000,00 € en recettes** (nouvelle recette). Cette affectation récurrente permet de prolonger certains cheminements en mode doux, de l'entretien du circuit Ville-Nature et de l'aménagement du parc naturel urbain.
- « **Espaces verts** » **20 000,00 € (Stable)**. Les crédits inscrits pour cette affectation ne concernent que l'année 2016 et serviront à l'aménagement d'une parcelle acquise récemment.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - ESPACES VERTS								
1541 R	2015 - Milieux naturels		6 ans	250 664,74	25 664,74	85 000,00	25 000,00	135 000,00
1540 R	2015 - Espaces verts		6 ans	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : -285 248,26 -55 248,26 -30 000,00 -200 000,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - ESPACES VERTS								
1541 R	2015 - Milieux naturels		6 ans	12 000,00	0,00	5 000,00	7 000,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 12 000,00 0,00 0,00 7 000,00

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0344 du 25 septembre 2015 - DM n°2

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - ESPACE VERTS							
1541	2015 - Milieux naturels		6 ans	555 913,00	80 913,00	115 000,00	360 000,00
1540	2015 - Espaces verts		6 ans	535 913,00	80 913,00	95 000,00	360 000,00

2.8 Autorisation de programme « 2015 - PLU et études »

Cette nouvelle AP, d'une durée de 6 ans, est évaluée à 310 251,07 € (- 1 068,93 €) de crédits en dépenses et 17 210,90 € (-7 089,10 €) de crédits en recettes sur 3 ans. Pour l'année 2016, les dépenses s'élèvent à 49 000,00 € en dépenses et 6 800,00 € en recettes.

Elle est composée de 3 affectations récurrentes :

- « **2015 - Plan Local d'Urbanisme** » : 147 251,09 € (- 2 748,91 €). Cette affectation concerne des modifications et révisions du PLU.
- « **2015 - Etudes (de secteurs thématiques)** » : 103 000,00 € (stable). Cette affectation concerne des études prévues en 2016 et 2017. Il est prévu sur 2016, une étude permettant la mise à jour des données de l'observatoire agricole de Grand Poitiers.
- « **2015 - Approche patrimoniale** » : 59 999,98 € (+ 1 679,98 €). Cette affectation est liée à la dernière partie de l'étude commencée en 2012 et qui a pour objectif la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel de l'agglomération.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - PLU et ETUDES								
1506 R	2015 - PLU		6 ans	147 251,09	17 251,09	18 000,00	60 000,00	52 000,00
1504 R	2015 - Etudes (de secteurs, thématiques)		6 ans	103 000,00	0,00	13 000,00	15 000,00	75 000,00
1505 R	2015 - Approche patrimoniale		6 ans	59 999,98	41 999,98	18 000,00	0,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : -1 068,93 -748,93 -37 320,00 37 000,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - PLU et ETUDES								
1505 R	2015 - Approche patrimoniale		6 ans	17 210,90	10 410,90	6 800,00	0,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : -7 089,10 -7 089,10 0,00 0,00

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - PLU et ETUDES							
1504	2015 - Etudes (de secteurs, thématiques)		6 ans	150 000,00	0,00	30 000,00	120 000,00
1506	2015 - PLU		6 ans	103 000,00	18 000,00	40 000,00	45 000,00
1505	2015 - Approche patrimoniale		6 ans	58 320,00	42 000,00	16 320,00	

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - PLU et ETUDES							
1505	2015 - Approche patrimoniale		6 ans	24 300,00	17 500,00	6 800,00	0,00

3 - ECONOMIE

Ce domaine regroupe 9 735 572,79 € de crédits de paiement (hors reports) en dépenses pour la période 2015-2020 et 650 000,00 € en recettes. Pour l'année 2016, les dépenses de ce domaine s'élèvent à 1 340 025,00 € (hors reports). Ce domaine comprend 2 autorisations de programme.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2015 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	6 ans	8 288 060,89	715 559,89	0,00	1 340 625,00	1 340 625,00	2 495 938,00	3 735 938,00
2013 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	3 ans	1 447 511,90	1 447 511,90					
Total		9 735 572,79	2 163 071,79	0,00	1 340 625,00	1 340 625,00	2 495 938,00	3 735 938,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2015 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	6 ans	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00	290 000,00
Total		650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00	290 000,00

3.1 - Autorisation de programme «2015 - Développement économique»

Cette AP d'une durée de **6 ans** regroupe tous les crédits qui ont pour objectif les travaux d'amélioration de signalétique et de réparations courantes des Zones d'Activité Economique (ZAE). Par ailleurs, dans cette AP, s'inscrit la participation de Grand Poitiers à l'équilibre de l'opération d'aménagement de la Zone d'Activité République IV. Son montant est réévalué à

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à Préfecture
le 11/04/2016
Accusé réception le 11/04/2016
Numéro de l'acte 2016-0118 DE
Identifiant unique 86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

8 288 060,89 € en dépenses (+ 1 475 560,89 €) et 650 000,00 € en recettes (+ 650 000,00 €).

Cette AP est composée de **4 affectations** dont 2 récurrentes et 2 de projets **parmi laquelle une nouvelle affectation est proposée pour la requalification des Portes du Futur.**

- « **2015 - Amélioration des ZAE** » : **3 765 559,89 € (- 44 400,11 €)**. Cette **affectation récurrente** finance les travaux de requalification et redynamisation des Zones d'Activité Economique.
- « **2015 - Participation ZAE Aliénor d'Aquitaine** » : **2 762 501,00 € (stable)**. Cette **affectation de projet** finance l'équilibre de l'opération d'aménagement du parc d'activités Aliénor d'Aquitaine.
- « **2015 - Requalification des Portes du Futur** » : **1 200 000,00 € (nouvelle affectation) en dépenses et 290 000,00 en recettes**. Cette **affectation de projet** servira à requalifier le carrefour à feux et de la voie vers les Grands Philambins.
- « **2015 - Implantation d'entreprises** » : **560 000,00 € (+ 320 000,00 € en dépenses et 360 000,00 € (+ 360 000,00 € en recettes)**. Cette **affectation récurrente** finance des aides à l'implantation d'entreprises. Il s'agit d'aide mobilisable sous forme de subvention accordée aux entreprises exogènes qui s'implantent sur Grand Poitiers et dont le projet économique est générateur d'emplois.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE								
1535 R	2015 - Amélioration des ZAE		6 ans	3 765 559,89	715 559,89	1 340 625,00	2 495 938,00	3 735 938,00
1539 P	2015 - Participation		6 ans	2 762 501,00	0,00	690 625,00	1 035 938,00	1 035 938,00
1735 P	2017 - Requalification des Portes du Futur		4 ans	1 200 000,00	0,00	0,00	450 000,00	750 000,00
1538 R	2015 - Implantation d'entreprises		6 ans	560 000,00	0,00	40 000,00	400 000,00	120 000,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :								
				1 475 560,89	-84 440,11	0,00	1 560 001,00	

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE								
1538 R	2015 - Implantation d'entreprises		6 ans	360 000,00	0,00	0,00	360 000,00	0,00
1735 P	2017 - Requalification des Portes du Futur		4 ans	290 000,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :								
				650 000,00	0,00	0,00	650 000,00	

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE							
1535	2015 - Amélioration des ZAE		6 ans	3 810 000,00	760 000,00	610 000,00	2 440 000,00
1539	2015 - Participation		6 ans	2 762 500,00	0,00	690 625,00	2 071 875,00
1538	2015 - Implantation d'entreprises		6 ans	240 000,00	40 000,00	40 000,00	160 000,00

Informations sur l'accusé de réception

Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

3.2 - Autorisation de programme «2013 - Développement économique»

Cette AP de 3 ans concernait les travaux dans les zones d'activités programmés sur 2013-2014 et des équipements économiques. Aucun crédit sur 2016 n'est prévu. Une délibération sera prise pour la clôturer courant 2016.

Le montant de cette AP est diminué à 1 447 511,90 € (- 6 880,29 €) en dépenses.
Ouverte en 2013, elle est composée de **deux affectations récurrentes** :

- « **2015 - Amélioration des ZAE** » : **1 433 233,34 €** (- 6 880,29 €). Cette **affectation** finance les travaux de requalification et redynamisation des Zones d'Activité Economique.
- « **2014 – Centre de conférences** » : **14 278,56 €** (stable). Cette **affectation** finance le rachat des biens du Centre de conférences avant que ce dernier soit transféré sur le budget Locations immobilières.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016
2013 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
1035 R	2013 - Amélioration des ZAE		3 ans	1 433 233,34	1 433 233,34
1443 R	2014 - Centre de conférences		2 ans	14 278,56	14 278,56
VARIATION :				-6 880,29	-6 880,29

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération n° 2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2013 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				1 454 392,19	1 252 942,59	201 449,60	0,00	201 449,60
1035	2013 - Amélioration des ZAE		3 ans	1 440 113,63	1 238 664,03	201 449,60	0,00	201 449,60
1443	2014 - Centre de conférences		2 ans	14 278,56	14 278,56	0,00	0,00	0,00

4 - ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Ce domaine regroupe 10 576 926,34 € de crédits de paiement (hors reports) en dépenses et 1 917 630,37 € de crédits de paiement en recettes. Pour l'année 2016, les dépenses de ce domaine s'élèvent à 1 556 526,60 € en dépenses (hors reports) et 165 237,00 € en recettes. Ce domaine comprend 5 autorisations de programme.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP inscrits en 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2015 - OUTIL DE TRAVAIL	6 ans	5 856 770,99	826 476,38	0,00	1 366 246,00	1 366 246,00	1 088 221,00	2 575 827,61
2013 - OUTIL DE TRAVAIL	4 ans	2 877 856,01	2 664 301,48	61 941,53	151 613,00	213 554,53		
2011 - TETRA	6 ans	468 624,58	462 474,98	8 805,55	6 149,60	6 149,60		
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	6 ans	132 156,68	19 638,68	0,00	32 518,00	32 518,00	20 000,00	60 000,00
2013 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	4 ans	17 198,20	17 198,20					
Hors AP		1 224 319,88	1 224 319,88					
Total		10 576 926,34	5 214 409,60	70 747,08	1 556 526,60	1 618 468,13	1 108 221,00	2 635 827,61

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2011 - TETRA	4 ans	659 676,00	659 676,00					
2015 - OUTIL DE TRAVAIL	6 ans	236 811,98	13 292,98	0,00	162 719,00	162 719,00	15 200,00	45 600,00
2013 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	3 ans	51 000,00	51 000,00					
2013 - OUTIL DE TRAVAIL	3 ans	11 626,12	11 626,12					
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	6 ans	7 860,27	5 342,27	0,00	2 518,00	2 518,00		
Hors AP		950 656,00	950 656,00					
Total		1 917 630,37	1 691 593,37	0,00	165 237,00	165 237,00	15 200,00	45 600,00

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numeré de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

4.1 - Autorisation de programme «2015 - Outil de travail»

Cette AP d'une durée de **6 ans** regroupe le renouvellement en matériel et véhicules de service à l'usage des agents dans le cadre de leur mission sur la période 2015-2020. Le montant de cette AP est revalorisé à **5 856 770,99 € (+ 249 093,99 €) en dépenses et 236 836,38 € en recettes (+ 236 836,38 €)**.

Pour l'année 2016, les crédits de paiement sont de **1 366 249,00 € en dépenses et 162 719,00 € en recettes**

Cette AP est composée de **4 affectations** : 3 récurrentes et 1 de projet.

- « **2015 - Equipement et matériel** » : **3 372 110,00 € (+ 35 170,79 €) en dépenses et 13 292,98 € en recettes (+ 13 292,98 €)**. Cette **affectation récurrente** concerne l'achat ou du renouvellement courant de l'équipement et du matériel (renouvellement du mobilier, véhicules, matériels professionnels).
- « **2015 - Schéma Directeur des Systèmes Informatiques** » : **1 503 961,00 € (+ 133 284,00 €) en dépenses et 126 371,00 € (+ 126 371,00 €) en recettes**. Cette **affectation de projet**, porte le projet Open Data, qui se poursuit par la mise en ligne de jeux de données via un portail, qui va offrir des possibilités, d'accès aux données libérées et des fonctions de représentation graphique de ces données, une nouvelle version majeure de notre logiciel de gestion budgétaire et comptable (intégrant la dématérialisation) devrait être mise en place, un nouveau module de gestion des MAPA (Marchés à Procédures Adaptées) va être acquis, une solution hébergée va permettre d'effectuer le suivi des taxes de séjour sur l'agglomération. De plus, un projet de déploiement de la mobilité va débuter par une étude, sur les usages et les outils à mettre en place, tant du point de vue matériel que du point de vue sécurité des données (sur les outils nomades et pour les accès aux données du SI). Enfin, un projet de renouvellement d'une solution de pilotage des systèmes d'arrosage va démarrer.
- « **2015 - Locaux** » : **826 711,23 € (+ 46 711,23 €)**. Cette **affectation récurrente** concerne l'équipement de locaux administratifs.
- « **2015 - Equipement radio communication professionnelle** » : **153 927,97 € (+ 33 927,97 €) en dépenses et 97 148,00 € en recettes (+ 97 148,00 €)**. Cette **affectation récurrente** correspond à la maintenance du système TETRA (système de radio numérique mobile professionnel) comprenant le déploiement de nouveaux postes et l'extension du réseau. Les crédits inscrits pour 2016 serviront notamment à l'extension du réseau sur Futuroscope.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES								
Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - OUTIL DE TRAVAIL								
1524 R	2015 - Equipement et matériel		6 ans	3 372 170,79	559 491,79	646 679,00	516 000,00	1 650 000,00
1544 P	2015 - SDSI		6 ans	1 503 961,00	92 265,39	513 647,00	342 221,00	555 827,61
1525 R	2015 - Locaux		6 ans	826 711,23	156 711,23	150 000,00	210 000,00	310 000,00
1522 R	2015 - Equipement radio communication professionnelle		6 ans	153 927,97	18 007,97	55 920,00	20 000,00	60 000,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :								
				249 093,99	-208 616,62	374 883,00	82 827,61	

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - OUTIL DE TRAVAIL				236 811,98	13 292,98	162 719,00	15 200,00	45 600,00
1544 P	2015 - SDSI		6 ans	126 371,00	0,00	126 371,00		
1522 R	2015 - Equipement radio communication professionnelle		6 ans	97 148,00	0,00	36 348,00	15 200,00	45 600,00
1524 R	2015 - Equipement et matériel		6 ans	13 292,98	13 292,98			
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :				236 811,98	13 292,98	162 719,00	15 200,00	45 600,00

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0225 du 26 juin 2015 - DM n°1

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - OUTIL DE TRAVAIL				5 607 677,00	1 035 093,00	991 363,00	3 581 221,00
1524	2015 - Equipement et matériel		6 ans	3 337 000,00	640 000,00	541 000,00	2 156 000,00
1544	2015 - SDSI		6 ans	1 370 677,00	165 093,00	380 363,00	825 221,00
1525	2015 - Locaux		6 ans	780 000,00	210 000,00	50 000,00	520 000,00
1522	2015 - Equipement radio communication professionnelle		6 ans	120 000,00	20 000,00	20 000,00	80 000,00

4.2 - Autorisation de programme «2013 - Outil de travail»

Cette AP, d'une durée **de 3 ans** est prolongée d'une année (**4 ans**) pour tenir compte des reports et de nouvelles inscriptions de crédits. Elle regroupe le renouvellement en matériel et mobilier à l'usage des agents dans le cadre de leur mission sur la période 2013-2014.

Le montant de cette AP est de **2 877 875,55 € (+ 66 210,01 €) en dépenses et 11 626,12 € en recettes (- 523,88 €)**. Elle est composée d'une **affectation récurrente** d'une durée de **3 ans** :

- « **2013 - Equipement et matériel** » : **2 877 856,01 € (+ 66 210,01 €)**. Cette enveloppe de dépenses concerne, pour 2016, l'acquisition de matériels et logiciels bureautiques (principalement le renouvellement des PC sous Windows 7) et la participation de Grand Poitiers aux projets du Schéma Directeur des Systèmes d'Informations (SDSI) déjà engagé sous le précédent mandat.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP 2016		
						Report	CP nouveaux	Total
2013 - OUTIL DE TRAVAIL				2 877 856,01	2 664 301,48	61 941,53	151 613,00	213 554,53
1024 R	2013 - Equipement et matériel		4 ans	2 877 856,01	2 664 301,48	61 941,53	151 613,00	213 554,53

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 66 210,01 -147 344,52 213 554,53

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016
2013 - OUTIL DE TRAVAIL				11 626,12	11 626,12	0,00
1024 R	2013 - Equipement et matériel		4 ans	11 626,12	11 626,12	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : -523,88 -523,88 0,00

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à Préfecture
le 11/04/2016
Accusé réception le 11/04/2016
Numéro de l'acte 2016-0118 DE
Identifiant unique 86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération n°2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2013 - OUTIL DE TRAVAIL				2 811 646,00	2 011 978,19	491 344,81	308 323,00	799 667,81
1024	2013 - <i>Equipement et matériel</i>		3 ans	2 811 646,00	2 011 978,19	491 344,81	308 323,00	799 667,81

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2013 - OUTIL DE TRAVAIL				12 150,00	5 500,00	0,00	6 650,00	6 650,00
1024	2013 - <i>Equipement et matériel</i>		3 ans	12 150,00	5 500,00	0,00	6 650,00	6 650,00

4.3 - Autorisation de programme « 2011 - TETRA »

Cette AP a été créée en 2011 et concerne la mise en œuvre d'une infrastructure et d'équipements de radio TETRA, communication professionnelle (sécurisée et fonctionnelle) pour les activités :

- de la régie Vitalis dans le cadre de son projet de SAE-IV (Système d'Aide à l'Exploitation - Informations Voyageurs),
- des activités Ville et Agglomération intervenant (Eau et Assainissement, Espaces verts, Propreté, Espace public, Police municipale, Parkings...) sur le domaine public.

Cet investissement est financé en partie par la participation des budgets annexes et la Ville de Poitiers en fonction de leur usage.

Cette AP a été réévaluée à **1 701 750,01 € (+ 4 535,55 € en dépenses et 1 610 322,00 € (- 86 882,46 € en recettes)**. D'une durée de 5 ans, elle est prolongée d'une année (**6 ans**) pour le traitement des reports 2015 sur 2016 et de l'inscription d'un crédit complémentaire sur 2016. Elle est composée **d'une affectation de projet unique** de même nom, objet, montant et durée.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016		
						Report	CP nouveaux	Total
2011 - TETRA				1 701 750,01	1 686 794,86	8 805,55	6 149,60	14 955,15
103 P	2011 - <i>Infrastructure</i>		6 ans	477 430,13	462 474,98	8 805,55	6 149,60	14 955,15
	<i>Hors programme</i>			1 224 319,88	1 224 319,88			
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :						4 535,55	-10 419,60	14 955,15
Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016		
						0,00		
2011 - TETRA				1 610 332,00	1 610 332,00			
103 P	2011 - <i>Infrastructure</i>		5 ans	659 676,00	659 676,00	0,00		
	<i>Hors programme</i>			950 656,00	950 656,00	0,00		
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :						-86 882,46	-86 882,46	0,00

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0461 du 11 décembre 2015 - DM n° 3

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2011 - TETRA				1 697 214,46	1 534 999,41	67 355,05	94 860,00	162 215,05
103	2011 - <i>Infrastructure</i>		4 ans	472 894,56	310 679,51	67 355,05	94 860,00	162 215,05
	<i>Hors programme</i>			1 224 319,90	1 224 319,90	0,00	0,00	0,00

Délibération 2015-0225 du 26 juin 2015 - DM n° 1

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à
le
Accusé réception le
Numeré de l'acte
Identifiant unique

RECETTES								
Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2011 - TETRA				1 588 492,00	1 506 132,00	0,00	82 360,00	82 360,00
103	2011 - Infrastructure Hors programme		4 ans	637 836,00 950 656,00	555 476,00 950 656,00	0,00	82 360,00 0,00	82 360,00 0,00

4.4 - Autorisation de programme « 2015 - Qualité de vie au travail »

Cette AP d'une durée de **6 ans**, regroupe les crédits des opérations qui ont pour objectif l'amélioration des conditions de travail de l'agent sur son poste pour la période 2015-2020. Le montant de cette AP est de **129 638,00 € (- 20 361,32 € en dépenses et 7 860,27 € en recettes (- 22 139,73 €)**. Elle est composée d'une seule affectation récurrente d'une durée de **6 ans** :

« **2015 - Accessibilité ERT (Etablissement Recevant des Travailleurs)** » : Pour l'année 2016, les crédits de paiement sont de 30 000,00 €. Les crédits provisionnels pour les opérations d'amélioration des conditions de travail de l'agent sur son poste par des opérations concourant à :

- l'adaptation des postes et des locaux de travail au handicap
- l'adaptation des postes à la mobilité
- l'exécution des missions dans des conditions optimales
- la sécurité au travail.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES								
Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL				129 638,68	19 638,68	30 000,00	20 000,00	60 000,00
1521 R	2015 - Accessibilité ERT		6 ans	129 638,68	19 638,68	30 000,00	20 000,00	60 000,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :								
				-20 361,32	-30 361,32	10 000,00	0,00	

RECETTES								
Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL				7 860,27	5 342,27	2 518,00	0,00	0,00
1521 R	2015 - Accessibilité ERT		6 ans	7 860,27	5 342,27	2 518,00		
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :								
				-22 139,73	-24 657,73	2 518,00		

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

<i>Délibération 2015 - 0225 du 26 juin 2015 - DM n°1</i>								
DEPENSES								
Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes	
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL				150 000,00	50 000,00	20 000,00	80 000,00	
1521	2015 - Accessibilité ERT		6 ans	150 000,00	50 000,00	20 000,00	80 000,00	

RECETTES								
Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes	
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL				30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	
1521	2015 - Accessibilité ERT		6 ans	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à Préfecture
le 11/04/2016
Accusé réception le 11/04/2016
Numéro de l'acte 2016-0118 DE
Identifiant unique 86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

4.5 - Autorisation de programme « 2013 - Qualité de vie au travail »

Cette AP, composée d'une seule affectation, s'est terminée en 2015. Elle regroupe les crédits des opérations qui ont pour objectif l'amélioration des conditions de travail de l'agent sur son poste sur la période 2013 - 2014. Elle sera clôturée au cours de l'exercice 2016.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016
2013 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL				17 198,20	17 198,20
1021 R	2013 - Accessibilité ERT		3 ans	17 198,20	17 198,20

VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :	0,00	0,00
---	------	------

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016
2013 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL				51 000,00	51 000,00
1021 R	2013 - Accessibilité ERT		3 ans	51 000,00	51 000,00

VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :	0,00	0,00
---	------	------

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération n°2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2013 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL				17 198,20	14 827,16	2 371,04	0,00	2 371,04
1021	2013 - Accessibilité ERT		3 ans	17 198,20	14 827,16	2 371,04	0,00	2 371,04

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2013 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL				51 000,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00
1021	2013 - Accessibilité ERT		3 ans	51 000,00	51 000,00	0,00	0	0,00

5. UNIVERSITE

Ce domaine regroupe **1 700 000,00 € de crédits de paiement (hors reports) en dépenses pour la période 2015 - 2020**. Ce domaine comprend 2 autorisations de programme. Pour l'année 2016, les dépenses de ce domaine s'élèvent à 1 100 000,00 € (hors reports).

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionne ls 2017	CP à inscrire les autres années
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2015 - UNIVERSITE	6 ans	1 700 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	600 000,00	0,00
2013 - UNIVERSITE	3 ans	467 000,00	467 000,00					
Total		2 167 000,00	467 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	600 000,00	0,00

5.1 - Autorisation de programme « 2015 - Université - Recherche »

Cette AP, d'une durée de **6 ans**, regroupe tous les crédits des opérations qui ont été décidées dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, partie enseignement supérieur.

Le montant de cette AP de **6 ans** s'élève à **1 700 000,00 € (+ 500 000,00 € en dépenses)**. Elle est composée de **2 affectations de projet dont une nouvelle**.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

- « **2015 - CPER/Université recherche** » : **1 200 000,00 € (stable)**. Cette enveloppe se compose de subventions versées dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région en faveur de l'enseignement supérieur.
- **2016 - CROUS Résidence Marie Curie** » : **500 000,00 € (nouvelle affectation)**. Pour 2016, ces crédits serviront à la réhabilitation de la résidence Marie Curie à Poitiers (144 chambres du Bâtiment A) et à la rénovation thermique.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - UNIVERSITE ET RECHERCHE				1 700 000,00	0,00	1 100 000,00	600 000,00	0,00
1549 P	2015 - CPER/Université recherche		3 ans	1 200 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	
1604 P	2016 - CROUS Résidence Marie Curie		1 ans	500 000,00	0,00	500 000,00		

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :

500 000,00	0,00	1 100 000,00	-600 000,00
------------	------	--------------	-------------

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - UNIVERSITE ET RECHERCHE				1 200 000,00	0,00	0,00	1 200 000,00
1549	2015 - CPER/Université recherche		6 ans	1 200 000,00	0,00	0,00	1 200 000,00

5.2 - Autorisation de programme « 2013 - Université - Recherche »

Cette AP, d'une durée de **3 ans**, s'est terminée en 2014. Elle sera clôturée au cours de l'exercice 2016.

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016
2013 - UNIVERSITE				467 000,00	467 000,00
1032 P	2013 - Enseignement supérieur		3 ans	467 000,00	467 000,00
1040 P	2013 - Recherche		3 ans	0,00	

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :

0,00	0,00
------	------

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération générale 2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						REPORT	CP nouveaux	TOTAL
2013 - UNIVERSITE				467 000,00	467 000,00	0,00	0,00	0,00
1032	2013 - Enseignement supérieur		3 ans	467 000,00	467 000,00			

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à Préfecture
le 11/04/2016
Accusé réception le 11/04/2016
Numéro de l'acte 2016-0118 DE
Identifiant unique 86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

6. SOLIDARITE

Ce domaine regroupe 1 753 567,90 € de crédits de paiement en dépenses et 70 586,00 € en recettes. Pour l'année 2016, les dépenses de ce domaine s'élèvent à 78 000,00 € (hors reports). Ce domaine comprend 4 autorisations de programme de durées variables.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2012 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	5 ans	1 277 323,05	1 260 366,81	16 956,24	0,00	16 956,24		
2015 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	6 ans	281 231,93	9 231,93	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	162 000,00
2015 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	6 ans	131 000,00	16 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00	69 000,00
2013 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	3 ans	30 000,00	30 000,00					
Total		1 719 554,98	1 315 598,74	16 956,24	78 000,00	94 956,24	78 000,00	231 000,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2012 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	4 ans	70 586,00	70 586,00					
Total		70 586,00	70 586,00		0,00	0,00	0,00	0,00

6.1 - Autorisation de programme « 2012 - Aires d'accueil des gens du voyage »

Cette AP d'un montant de **1 311 335,97 € (stable)** en dépenses et de **70 586,00 € (stable)** en recettes a pour objectif le financement des travaux, aménagements et équipements des différentes aires d'accueil des gens du voyage programmés entre 2012 et 2014. D'une durée de 4 ans, elle est prolongée d'une année (**5 ans**) pour tenir compte d'un report de crédits de 2015 sur 2016. Il n'est pas prévu de crédits nouveaux en 2016.

Elle est composée d'une seule affectation récurrente de même nom, montant, objet et durée.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016		
						Report	CP nouveaux	Total
2012 - AIRES DES GENS DU VOYAGE				1 311 335,97	1 294 379,73	16 956,24	0,00	16 956,24
115 (R)	2012 - Aires d'accueil des gens du voyage		5 ans	1 277 323,05	1 260 366,81	16 956,24	0,00	16 956,24
	Hors programme			34 012,92	34 012,92			

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 0,00 -16 956,24 16 956,24

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2012 - AIRES DES GENS DU VOYAGE				70 586,00	70 586,00	0,00	0,00	0,00
115 R	2012 - Aires d'accueil des gens du voyage		5 ans	70 586,00	70 586,00	0,00	0,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 5 020,05 5 020,05 0,00

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération n°2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2012 - AIRES DES GENS DU VOYAGE				1 311 335,97	1 267 837,16	43 498,81	0,00	43 498,81
115	2012 - Aires d'accueil des gens du voyage		4 ans	1 311 335,97	1 267 837,16	43 498,81	0,00	43 498,81

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numeré de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

RECETTES								
Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2012 - AIRES DES GENS DU VOYAGE				65 565,95	65 565,95	0,00	0,00	0,00
115	2012 - Aires d'accueil des gens du voyage		4 ans	65 565,95	65 565,95	0,00	0,00	0,00

6.2 - Autorisation de programme « 2015 - Aires d'accueil des gens du voyage »

Cette nouvelle AP, d'une durée **6 ans** regroupe tous les crédits qui ont pour objectif les travaux, aménagements et équipements des différentes aires d'accueil des gens du voyage sur la période 2015-2020. Le montant de cette AP de **6 ans** est de **281 231,93 € (- 43 768,07 € en dépenses)**. Pour l'année 2016, les crédits de cette AP s'élèvent à 55 000,00 € en dépenses.

Elle est composée **d'une seule affectation récurrente de même nom, montant, objet et durée.**

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES								
Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE				281 231,93	9 231,93	55 000,00	55 000,00	162 000,00
1527 R	2015 - Aires d'accueil gens du voyage		6 ans	281 231,93	9 231,93	55 000,00	55 000,00	162 000,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :								
				-43 768,07	-43 768,07	0,00	0,00	

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0344 du 25 septembre 2015 - DM n°2								
DEPENSES								
Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP prévisionnels en 2017
2015 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE				325 000,00	53 000,00	55 000,00	217 000,00	
1527	2015 - Aires d'accueil gens du voyage		6 ans	325 000,00	53 000,00	55 000,00	217 000,00	

6.3 - Autorisation de programme « 2015 - Subventions d'équipement »

Cette AP, d'une durée de **6 ans**, comprend tous les crédits qui ont pour objectif d'apporter une aide aux structures d'économie solidaire sur la période 2015-2020. Son montant est de **131 000,00 € (- 8 000,00 € en dépenses)**. Pour l'année 2016, les crédits s'élèvent à 23 000,00 € en dépenses.

Elle est composée **d'une seule affectation récurrente de même nom, montant, durée et objet.**

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à
le
Accusé réception le
Numéro de l'acte
Identifiant unique

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				131 000,00	16 000,00	23 000,00	23 000,00	69 000,00
1542 R	2015 - Subventions d'équipement		6 ans	131 000,00	16 000,00	23 000,00	23 000,00	69 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	-8 000,00	-8 000,00	0,00	0,00
---	-----------	-----------	------	------

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0344 du 25 septembre 2015 - DM n°2

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				139 000,00	24 000,00	23 000,00	92 000,00
1542	2015 - Subventions d'équipement		6 ans	139 000,00	24 000,00	23 000,00	92 000,00

6.4 - Autorisation de programme « 2013 - Subventions d'équipement »

Cette AP, composée d'une seule affectation de projet, s'est terminée en 2016. Elle comprend tous les crédits qui ont pour objectif d'apporter une aide aux structures d'économie solidaire sur la période 2013-2014. Elle sera clôturée au cours de l'exercice 2016.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016
2013 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				30 000,00	30 000,00
1042 P	2013 - Contrats et subventions d'équipement		3 ans	30 000,00	30 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	0,00	0,00
---	------	------

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération générale 2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2013 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
1042	2013 - Contrats et subventions d'équipement		3 ans	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00

Informations sur l'accusé de réception
Envoyé à Préfecture
le 11/04/2016
Accusé réception le 11/04/2016
Numéro de l'acte 2016-0118 DE
Identifiant unique 86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

7. AUTRE PATRIMOINE

Ce domaine regroupe 1 009 186,15 € de crédits de paiement en dépenses et 397 500,00 € en recettes. Pour l'année 2016, les dépenses de ce domaine s'élèvent à 407 000,00 € (hors reports) en dépenses et 218 800,00 € en recettes. Ce domaine comprend 3 autorisations de programme.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2016 - MAITRISE DE L'ENERGIE ET DVT DES ENERGIES RENOUVELABLES	5 ans	557 000,00	0,00	0,00	222 000,00	222 000,00	185 000,00	150 000,00
2015 - AUTRE PATRIMOINE	6 ans	387 096,79	22 096,79	0,00	185 000,00	185 000,00	45 000,00	135 000,00
2013 - PATRIMOINE NON SPORTIF	3 ans	65 089,36	65 089,36					
Total		1 009 186,15	87 186,15	0,00	407 000,00	407 000,00	230 000,00	285 000,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnels 2017	CP à inscrire les années suivantes
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2016 - MAITRISE DE L'ENERGIE ET DVT DES ENERGIES RENOUVELABLES	5 ans	397 500,00	0,00	0,00	218 800,00	218 800,00	129 300,00	49 400,00
Total		397 500,00	0,00	0,00	218 800,00	218 800,00	129 300,00	49 400,00

7.1 - Autorisation de programme « 2016 - Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables »

Cette nouvelle AP, d'une durée de **5 ans**, regroupe les crédits des opérations ayant pour objectif la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Le montant de cette AP est de **557 000,00 € en dépenses et 397 500,00 € en recettes**. Pour 2016, les crédits de paiement sont de **222 000,00 € en dépenses et 218 800,00 € en recettes**.

Elle composée d'une **affectation de projet de même nom, objet, durée et montant**.

- « **2016 - Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables** » : **557 000,00 €** Elle intègre le contrat de croissance verte signé le 15 décembre 2015 avec l'Etat. Il finance à hauteur de 80 % du montant hors taxe des opérations suivantes :
 - 120 000 € : schéma directeur de l'énergie
 - 258 000 € : amélioration des systèmes d'éclairage des gymnases, la dépense est intégrée dans l'AP Sport
 - 72 000 € : thermographie aérienne de l'Agglomération
 - des études de soutenabilité (audit Ministère sur Partenariat Publics Privés que pourrait envisager la collectivité), les études énergie, la réhabilitation hydraulique du Moulin de Chasseigne, la plate-forme de rénovation énergétique et l'installation de bornes de recharge électrique notamment sur le Parc des expositions.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2016 - MAITRISE DE L'ENERGIE ET DVT DES ENERGIES RENOUVELABLES				557 000,00	0,00	222 000,00	185 000,00	150 000,00
1632 P	2016 - Maîtrise de l'énergie et dvt des énergies renouvelables		5 ans	557 000,00	0,00	222 000,00	185 000,00	150 000,00

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - AUTRE PATRIMOINE				397 500,00	0,00	218 800,00	129 300,00	49 400,00
1632 P	2016 - Maîtrise de l'énergie et dvt des énergies renouvelables		5 ans	397 500,00	0,00	218 800,00	129 300,00	49 400,00

7.2 - Autorisation de programme « 2015 - Autre patrimoine »

Cette AP d'une durée de **6 ans**, concerne notamment des opérations portant sur l'aménagement de locaux (en dehors des locaux intégrés dans des domaines spécifiques) programmées sur la période 2015-2020.

Le montant de cette AP est de **387 096,79 € (+ 114 596,79 € en dépenses)**. Les CP 2016 s'élèvent à 185 000,00 €.

Cette AP est composée de **4 affectations récurrentes** :

- « **2015 - Bassins d'orage** » : **135 000,00 € (+ 110 000,00 €)**. Cette opération correspond à l'acquisition de bassins d'orage structurants, et pour cette année, ce sera sur la commune de Vouneuil-sous-Biard pour 110 000,00 €.
- « **2015 - Locaux** » : **130 000,00 € (+ 15 000,00 €)**. Cette enveloppe concerne des travaux concernant le patrimoine non affecté afin de l'utiliser de nouveau.
- « **2015 - Entretien du patrimoine** » : **104 627,55 € (- 10 372,45 €)**. Cette enveloppe se compose d'un crédit prévisionnel pour toutes dépenses sur des bâtiments n'appartenant à aucun domaine cité ci-dessus.
- « **2015 - Développement des énergies renouvelables** » : **17 489,24 € (- 30,76 €)**. Cette enveloppe concerne des démarches liées à la transition énergétique. Le contenu a été redéfini, aussi il est proposé de la clôturer pour créer une autorisation de programme dédiée.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016	CP prévisionnels en 2017	CP à inscrire les années suivantes
2015 - AUTRE PATRIMOINE				387 096,790	22 096,790	185 000,000	45 000,000	135 000,000
1534 R	2015 - Bassins d'orage		6 ans	135 000,000	0,000	115 000,000	5 000,000	15 000,000
1545 R	2015 - Locaux		6 ans	130 000,000	0,000	50 000,000	20 000,000	60 000,000
1530 R	2015 - Entretien du patrimoine		6 ans	104 627,550	4 627,550	20 000,000	20 000,000	60 000,000
1532 R	2015 - Développement des énergies renouvelables		1 ans	17 469,240	17 469,240			
Variation de l'AP :				114 596,79	-25 403,21	140 000,00	0,00	

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération 2015-0461 du 11 décembre 2015 - DM 3

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels en 2016	CP à inscrire les années suivantes
2015 - AUTRE PATRIMOINE				272 500,00	47 500,00	45 000,00	180 000,00
1530	2015 - Entretien du patrimoine		6 ans	115 000,00	15 000,00	20 000,00	80 000,00
1545	2015 - Locaux		6 ans	115 000,00	15 000,00	20 000,00	80 000,00
1532	2015 - Développement des énergies renouvelables		6 ans	17 500,00	17 500,00		
1534	2015 - Bassins d'orage		6 ans	25 000,00	0,00	5 000,00	20 000,00

Informations sur l'accusé de réception

Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

7.3 - Autorisation de programme « 2013 - Patrimoine non sportif »

Cette AP, d'une durée de **3 ans**, concerne notamment des opérations portant sur l'aménagement de locaux (en dehors des locaux intégrés dans des domaines spécifiques) programmées sur la période 2013-2014 pour un montant de **65 089,36 € (stable)**. Elle est composée d'une seule **affectation récurrente de même nom, objet durée et montant** qui s'est terminée en 2015. Il n'est pas prévu de crédits en 2016. L'autorisation de programme sera clôturée courant 2016.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2016 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016
2013 - PATRIMOINE NON SPORTIF				65 089,36	65 089,36
1030 R	2013 - Entretien du patrimoine	3 ans		65 089,36	65 089,36

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 0,00 0,00

Pour mémoire situation de l'AP au dernier vote :

Délibération n°2015-0034 du 27 mars 2015

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015		
						Report	CP nouveaux	Total
2013 - PATRIMOINE NON SPORTIF				65 089,36	23 608,52	41 480,84	0,00	41 480,84
1030	2013 - Entretien du patrimoine	3 ans		65 089,36	23 608,52	41 480,84	0,00	41 480,84

Il vous est proposé d'adopter :

- les modifications des AP existantes et de leurs affectations
- les créations d'AP et de leurs affectations
- les CP 2016, sachant que ces derniers, par affectation, sont votés en chapitre opération
- les CP 2017 qui seront automatiquement ouverts au 1^{er} janvier 2017
- les reports de crédits 2016 sur 2017 pour les affectations dont l'engagement comptable est, en 2016, positionné sur la dernière année.

AFFICHEE LE : 05/04/2016

Adoptée

Pour extrait conforme,
Pour le Président, le Vice Président :

Vote pour :

Nombre :

Vote contre : Mmes DAIGRE, DELHUMEAU-DIDELOT, PROST et MM. ROBLOT, BLANCHARD, sur l'acquisition de la Banque de France (Gymnase et salles couvertes) -

Mme FRAYSSE, MM ARFEUILLERE, VERDIN sur l'ensemble de la délibération

Nombre : 8

Abstention :

Nombre :



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE

Ne prend pas part au vote :

Nombre :

Mouvement des Elus :

Autres mentions de vote :

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture
le	11/04/2016
Accusé réception le	11/04/2016
Numéro de l'acte	2016-0118 DE
Identifiant unique	86-248600157-20160401-lmc100000018633-DE